



FICHE DE SOUSCRIPTION

E-MIOL, association loi 1901 à but non lucratif, créée en juin 2013 (RNA W442012419 paru au Journal Officiel), a pour objet de réunir des musiciens amateurs de bon niveau, instrumentistes et choristes, autour de la Musique Baroque.

Pour promouvoir cette musique, ils partagent leur passion à l'occasion de concerts ou de manifestations culturelles où, en tant qu'Ensemble Instrumental et Vocal, ils sont dirigés par un chef professionnel et invitent régulièrement des musiciens professionnels.

POURQUOI DONNER ?

Par décision de l'administration fiscale en date du 29 avril 2016, l'association E-MIOL est autorisée à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôt égale à :

- ✓ 66 % de leur montant [...], conformément à l'article 200-I.f du Code Général des Impôts (CGI), pour les particuliers,
- ✓ 60 % de leur montant [...], conformément à l'article 238-I.e du CGI, pour les entreprises.

COMMENT DONNER ?

Je souhaite soutenir E-MIOL dans son activité musicale et, sans en attendre de contrepartie directe ou indirecte, je fais un don de _____ :

- par virement bancaire à l'ordre d'E-MIOL, domiciliation :

Caisse Crédit Mutuel, 1 rue du Général Duez 44230 Saint-Sébastien-sur-Loire
Banque 10278, guichet 36160 n°de compte 00011746301 clé 25
IBAN FR76 1027 8361 6000 0117 4630 125 BIC CMCIFR2A

suivi de l'envoi par e-mail à l'adresse contact@e-miol.fr de votre adresse postale afin de vous retourner le reçu fiscal (CERFA N°11580*03).

- par chèque bancaire à l'ordre de E-MIOL, à retourner accompagné de ce bulletin complété à :

E-MIOL ensemble instrumental et vocal,
37 rue du Largeau
44230 Saint Sébastien sur Loire